

Le palais de justice mieux sécurisé

INFRASTRUCTURES Quatre salles modernisées

Même si les échafaudages qui le garnissent depuis des années semblent indiquer qu'il est en travaux, le palais de justice de la place Poelaert est en travaux seulement par intermittence. La prochaine phase ne concernera pas la façade ou la coupole mais bien l'intérieur de ce site colossal. La Régie des bâtiments, qui dépend de l'Etat fédéral, a introduit une demande de permis afin de pouvoir rénover et transformer des locaux et des salles d'audience dans et autour de l'une des cours intérieures du palais de justice.

« Il s'agit du projet Box in the box basé sur l'accord que le Conseil des ministres a donné en 2010 à un plan visant à sécuriser certaines salles d'audience, explique-t-on à la Régie des bâtiments. Le projet consiste à créer dans le palais des flux de circulation différents pour le public, les magistrats et les détenus. » Quatre nouvelles salles d'audience sécurisées et performantes seront créées, avec contrôle d'accès par scan, portiques de sécurité et tourniquets de sortie.

Il s'agit de rénover et transformer des salles et locaux situés aux niveaux 01 et 02 du palais. Les nouvelles constructions qui totaliseront 1.500 m², disposeront d'une ossature en bois et sont prévues pour être réversibles. Le niveau 01 de la cour 4 est actuellement couvert par des locaux ajoutés dans les années 50 contre les façades déjà existantes. Ces locaux, actuellement occupés par des archives, locaux d'entretien et de stockage, en liaison avec quatre salles d'audience et chambres du conseil qui ont été installées dans les anciens promenoirs via de nombreuses cloisons et faux plafonds.

« Nous espérons pouvoir obtenir le permis vers mars 2015 », ajoute le porte-parole Johan Vanderborght. Il précise que le cahier des charges est en cours de préparation et devrait être publié, d'ici à la fin de cette année, à l'intention des entreprises candidates aux travaux. Les travaux pourraient débuter en juin 2015 et durer un an. L'investissement est estimé autour de quatre millions d'euros. ■

MARC BEAUDELLOT